

## *Quel avenir pour l'enseignement de la philosophie ?*

Journées d'étude de l'ACIREPh  
**vendredi 8 et samedi 9 novembre 2019**

Lycée Lurçat – 48 avenue des Gobelins – Paris 13<sup>ème</sup> Métro : Place d'Italie ou Gobelins

*N.B. : La journée du vendredi 8 novembre est déclarée comme **stage de formation syndicale**, cette année en partenariat avec SUD Éducation.*

***La formation sur le temps de travail est un droit pour tous les personnels de l'Éducation nationale, syndiqués ou non. Il suffit d'adresser à votre Rectorat une demande de congé pour formation syndicale AVANT LE 8 OCTOBRE 2019.***

Entre ceux qui annoncent la mort de la philosophie à chaque proposition de réforme, et le rapport « Poirier » de l'Inspection générale qui prévoyait la fin de l'enseignement de la philosophie s'il ne se réformait pas, voilà longtemps que notre enseignement devrait se trouver moribond. Or non seulement il est bien vivant, mais on peut même observer qu'il est à certains égards en pleine renaissance : les générations passent, et l'enseignement de la philosophie se régénère dans ses pratiques, si ce n'est dans le discours qu'il entretient sur lui-même : usage du cinéma, pratiques du débat en classe, analyse logique des arguments, expériences de classe inversée, approches interdisciplinaires, supports numériques, nouvelles pratiques d'évaluation sont désormais légion dans nos classes. Ces changements transforment-ils le métier ? Le font-ils évoluer ? Comment ? Suffisent-ils à remettre en question les vieilles représentations du professeur de philosophie, seul maître à bord et auteur de son cours ? Suffisent-ils à sortir l'enseignement de la philosophie de l'impasse élitiste dans laquelle il se trouve depuis plus de trente ans ?

Notre liberté pédagogique est réaffirmée en apparence par les futurs programmes de Terminale ; mais n'est-elle pas restreinte par la pesanteur des traditions et le carcan des épreuves du baccalauréat ? Qu'en est-il dans la réalité de nos pratiques en classe ?

Que penser des futures épreuves du baccalauréat ? Les nouveaux formats de dissertation (accompagnée d'un corpus de textes dans la voie générale, de questions dans la voie technologique) seront-ils favorables à une évaluation plus juste ?

Où en sommes-nous dans la formation de l'esprit critique de nos élèves ? De quels outils disposons-nous ? Comment les améliorer face aux enjeux du monde contemporain ?

À l'occasion du contexte brutal de cette rentrée (mise en place précipitée de la réforme du lycée et de la spécialité « Humanités, littérature et philosophie », « nouveaux programmes » de philosophie), l'ACIREPh invite toutes et tous les collègues de philosophie à se saisir de ces questions pour redessiner le chemin d'un meilleur avenir pour l'enseignement de la philosophie.

# PROGRAMME DES JOURNÉES D'ÉTUDE

VENDREDI 8 NOVEMBRE 2019

8h30 - Accueil

9h - 10h30 - La mobilisation des professeurs de philosophie : point d'étape et perspectives

10h30 - 12h - TABLE RONDE : **Notre « liberté pédagogique » est-elle un mythe ?**

14h - 16h - Conférence-débat : Pascal LUDWIG (Université Paris IV)  
**Faut-il enseigner les croyances des philosophes réfutées par les connaissances empiriques contemporaines ?**

16h - 18h : ATELIERS au choix

SAMEDI 9 NOVEMBRE 2019

9h30 - Accueil

10h - 12h - Conférence-débat : Isabelle DROUET (Université Paris IV)  
**Enseigner l'esprit critique : auto-défense intellectuelle et pseudo-sciences.**

14h - 15h - Conférence-débat : Serge COSPÉREC (ESPE de Créteil)  
**L'idéologie cachée des programmes de philosophie.**

15h - 17h - ATELIERS au choix

**ATELIERS** animés par des professeurs de philosophie en lycée

- ▶ Construire son cours : pourquoi pas avec l'aide des neurosciences et de l'éducation populaire ?
  - ▶ La première dissertation pas à pas : dossier, plan de travail, suivi individualisé.
  - ▶ Quelle formation aux usages du cinéma en cours de philosophie ?
    - ▶ Que change HLP dans nos pratiques ?
    - ▶ Des QCM en philosophie ?

# ACIREPh

## BULLETIN D'INSCRIPTION

### AUX JOURNÉES D'ÉTUDE et/ou D'ADHÉSION

- Je m'inscris aux journées d'étude 2019, je règle 10 € de participation aux frais d'organisation ;
- J'adhère ou ré-adhère à l'ACIREPh pour l'année 2019-2020, je règle, au choix :
  - 20 € (étudiant, non-imposable)
  - 30 € (après réduction fiscale, ma cotisation revient à 10 €)
  - 50 € (après réduction fiscale, ma cotisation revient à 17 €)
  - 75 € (après réduction fiscale, ma cotisation revient à 26 €)

L'ACIREPh est une association entièrement indépendante, elle ne vit que grâce au soutien de ses adhérents. La cotisation peut donner lieu à une réduction d'impôt correspondant à 66 % de son montant (CGI art.200).

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Code Postal :..... Ville : .....

e-mail :..... Tél :.....

Souhaitez-vous recevoir la version papier du bulletin, par courrier postal ? oui  non

**Date :**

**Signature :**

Bulletin et chèque bancaire ou postal (libellé à l'ordre de l'ACIREPh)  
à adresser à : Janine Reichstadt, 108 rue de Turenne, 75003 Paris